

ATELIER

Où en est le projet d'École compréhensive en Europe ?

Coordinateurs : Farinaz Fassa Recrosio (Université de Lausanne, AISLF)
Jean-Paul Payet (Université de Genève, AISLF)

Le projet de l'école compréhensive a constitué un axe directeur des politiques d'éducation en Europe depuis la fin de la II^e Guerre mondiale jusqu'aux années 1960 et 1970. Il est bien connu que ces politiques n'ont pas répondu aux espérances qu'elles avaient suscitées. Elles ont fait l'objet de nombreuses critiques à partir des années 1960. La perspective compréhensive a été officiellement abandonnée par certains pays au profit de politiques qui se situent dans une perspective de formation tout au long de la vie et d'obligation de résultats. D'autres pays restent en principe attachés à l'égalité des chances mais les analyses révèlent de multiples déplacements et les décisions s'appuient sur les mêmes indicateurs de performance que ceux qui sont utilisés dans les pays qui ont renoncé au projet compréhensif.

Le but de l'atelier est de croiser différents regards et différentes analyses sur ces évolutions. Quelques questions sont avancées pour lancer le débat. La liste pourra s'enrichir en fonction des contributions proposées.

- Est-il possible de dresser un état des lieux à l'échelle européenne ? Certains pays ont explicitement rejeté le projet compréhensif, d'autres maintiennent la référence à l'égalité des chances. Quelle est la réalité de cette référence ? Quelles sont les nouvelles mesures, depuis dix ans, qui s'inscrivent dans le sens de cet idéal ?
- Comment les politiques s'orientent-elles dans un univers qui présente plusieurs définitions du bien commun éducatif d'égale dignité : l'égalité, la performance, l'intégration communautaire, le respect des différences, le bonheur des enfants, etc. Comment s'élaborent les compromis ? Sont-ils clairement explicités et soumis au débat public ?
- Comment est posée la question des rapports entre l'État et le marché ? Beaucoup d'analyses convergent pour présenter la diversification de l'offre d'éducation comme la condition à la fois de l'efficacité et d'une nouvelle forme d'égalité. Comment obtenir cette diversification : une régulation marchande ? Une politique d'État ? Un contrôle des communautés locales ?
- Dès l'origine, le projet d'école démocratique a connu de vifs débats sur la définition des contenus de l'enseignement. Dans les années 1960, la sociologie critique a dévoilé les implicites culturels qui sous-tendaient la définition classique des savoirs. Depuis une quinzaine d'années, les organisations internationales proposent une définition fondée sur des standards de compétence. Beaucoup d'enseignants refusent cette conception qu'ils considèrent comme instrumentale. Est-il possible de faire un point sur cette question ?
- Quels rapports peut-on établir entre les politiques des différents pays et les indications que fournissent les différentes enquêtes sur l'état des inégalités d'éducation ?